



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023-2024



REPÈRES > 3

Enercal

L'ÉLECTRICITÉ CALÉDONNIENNE
EN BREF > 5

Le fonctionnement
Les flux
La production
Le STENC
Le Modèle Tarifaire

EN BREF > 11

Gouvernance
Engagements

ACTIVITÉS > 17

Enercal, Producteur
Enercal, Transporteur
Enercal, Distributeur

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
DE L'ENTREPRISE > 29

Sensibiliser chacun aux enjeux sociétaux
Entreprise citoyenne
Entreprise responsable
Employeur responsable



COMPTES ANNUELS > 39

Chiffres clés financiers
Bilan
Compte de résultat
Soldes intermédiaires de Gestion



FILIALES > 47

Périmètre de consolidation
Prony Energies
Enercal Energies Nouvelles
Cityzen



Repères

3 métiers au service du développement durable de la Nouvelle-Calédonie

ENERCAL
ENTREPRISE CALÉDONIENNE
D'ÉLECTRICITÉ



➤ ENERCAL PRODUCTEUR



de l'électricité totale
consommée en
Nouvelle-Calédonie
est produite
par le groupe Enercal



des énergies renouvelables
consommées en Nouvelle-
Calédonie sont produites
par le groupe Enercal

➤ ENERCAL TRANSPORTEUR



de réseau de transport sur
la grande terre qui achemine
l'électricité des producteurs
aux distributeurs



➤ ENERCAL DISTRIBUTEUR





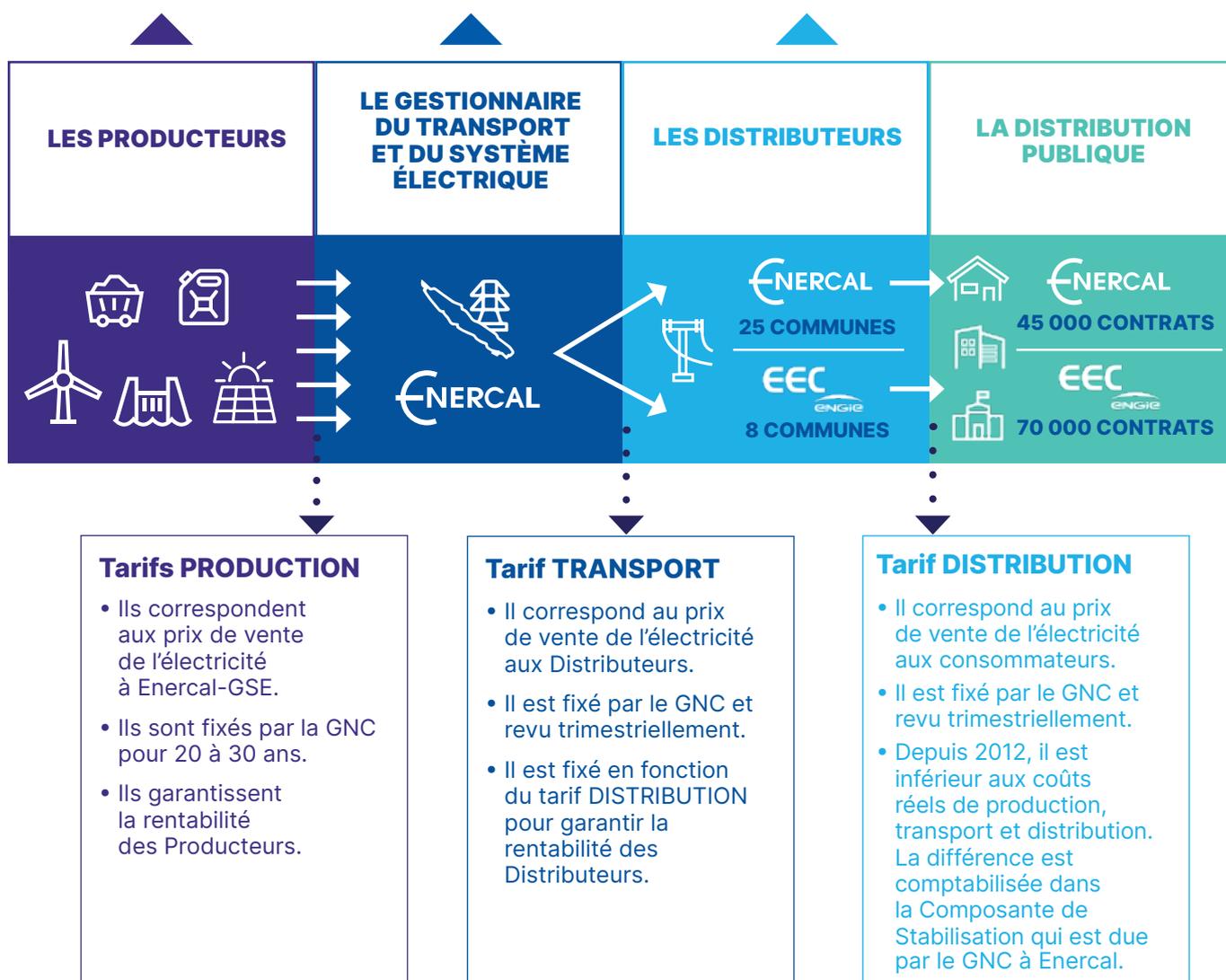
L'ÉLECTRICITÉ CALEDONIENNE EN BREF



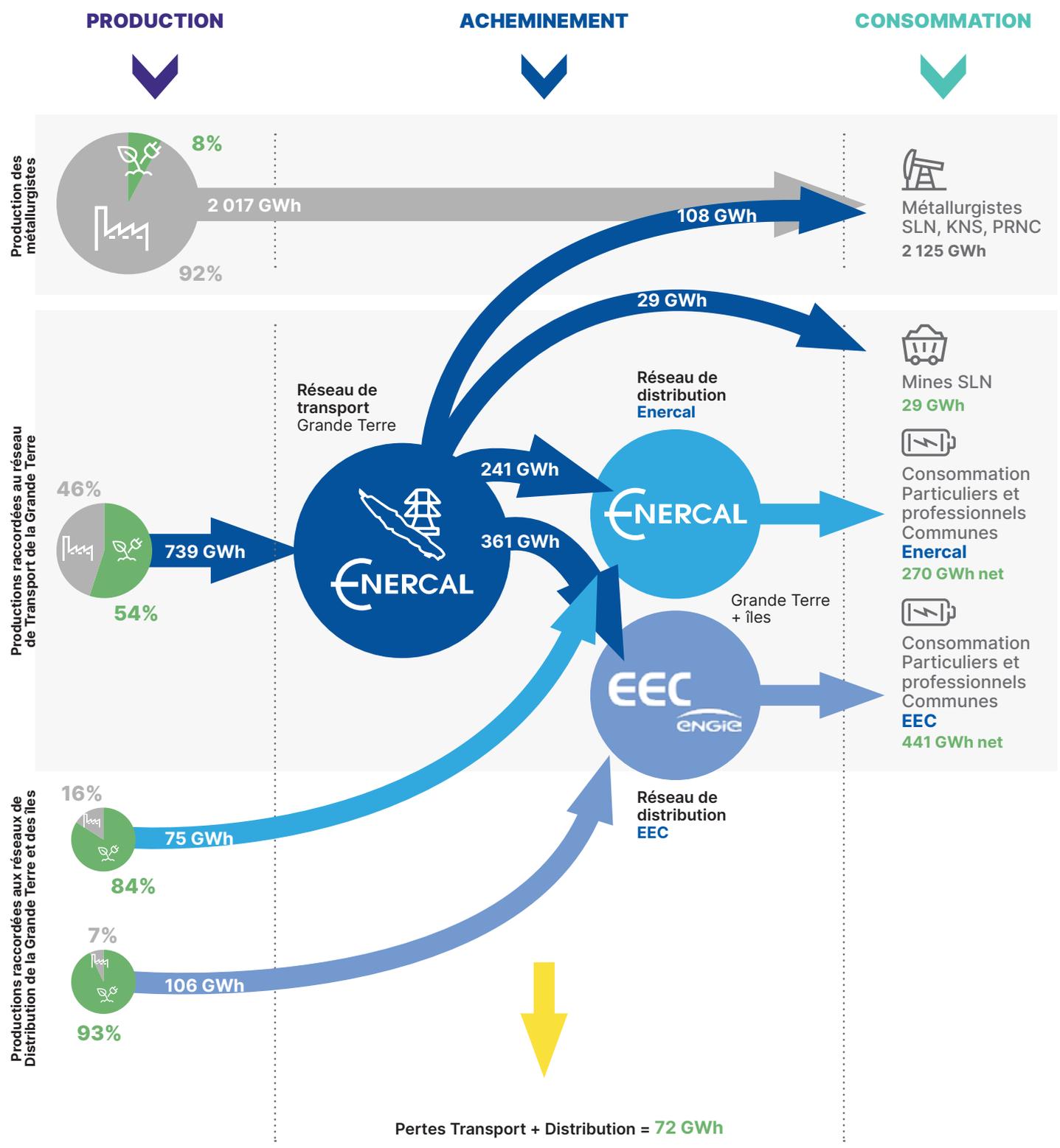
Le fonctionnement du système électrique de la Distribution Publique

(particuliers, professionnels et collectivités - hors métallurgie du nickel)

- ▶ Ils sont une dizaine agréés par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (GNC) sur appel d'offres.
 - ▶ Ils produisent de l'électricité, de sources thermiques ou renouvelables.
 - ▶ Ils vendent l'électricité produite à Enercal-GSE.
- ▶ Il n'y en a qu'un par pays. La Nouvelle-Calédonie a confié cette mission à Enercal en 1972 pour 75 ans.
 - ▶ Il est acheteur unique de toutes les productions du territoire.
- Sur la Grande Terre :
- ▶ Il est garant de l'équilibre offre (production)/demande (consommation) : c'est-à-dire qu'il pilote en temps réel l'ensemble des moyens de production et de stockage de façon à livrer l'électricité demandée par la consommation.
 - ▶ Il transporte l'électricité des unités de production aux portes des communes où il la vend aux distributeurs.
 - ▶ Il entretient, développe et adapte le réseau de transport aux évolutions du système.
- ▶ Il y en a deux : EEC-Engie et Enercal ; chaque commune choisit son distributeur sur appel d'offre.
 - ▶ Ils livrent et vendent l'électricité achetée à Enercal-GSE aux consommateurs particuliers et professionnels au sein de chaque commune selon une grille tarifaire unique définie par le GNC et applicable sur tout le territoire.
 - ▶ Ils assurent la gestion des dossiers clients et du réseau de distribution publique de la commune, pour son compte.

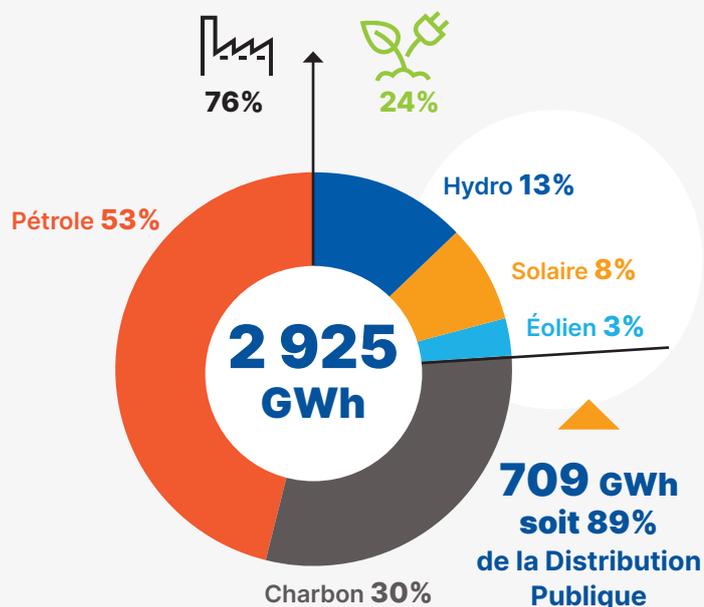


Les flux de l'électricité calédonienne - 2023-2024

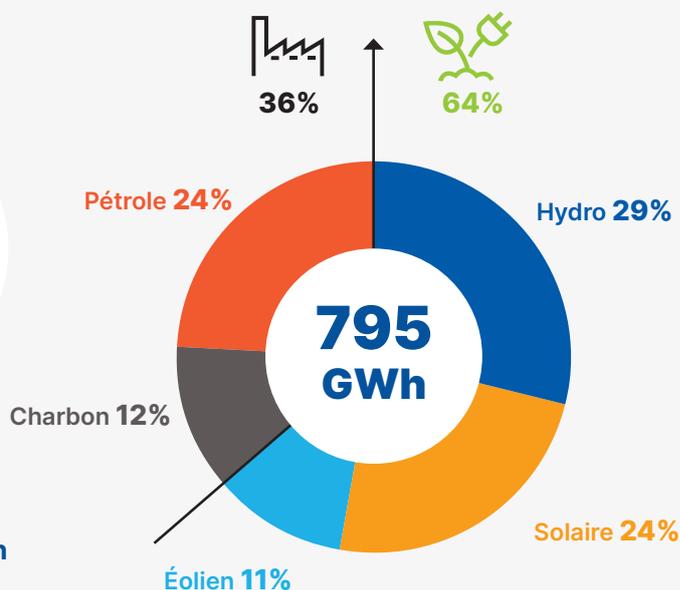


La production d'électricité en Nouvelle-Calédonie-2023-2024

PRODUCTION TOTALE D'ÉLECTRICITÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE



Retrouvez tous les moyens de production du système électrique calédonien sur <https://www.enercal.nc/tout-sur-lenergie/le-systeme-electrique-caledonien/>

Le Schéma pour la Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC)

Le STENC 1 a été élaboré et mis en place en 2016 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie autour de trois objectifs :

- ▶ La réduction de la consommation d'énergie,
- ▶ L'augmentation de la part du renouvelable dans la production d'électricité destinée à la distribution publique (hors usines métallurgiques) ; l'objectif est que la Nouvelle-Calédonie puisse produire 100% de la consommation de la Distribution Publique à partir d'énergies renouvelables en 2030,
- ▶ La réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Le STENC 2 a été voté le 16 août 2023. Il met à jour l'ambition de la Nouvelle-Calédonie en matière de transition énergétique et porte sur 3 ambitions prioritaires à horizon 2035 :

- ▶ Verdir l'industrie minière et métallurgique.
- ▶ Développer la mobilité décarbonée.
- ▶ Accélérer la transition énergétique du territoire et de l'industrie calédonienne.

La crise que connaît la Nouvelle-Calédonie depuis mai 2024 impose de revoir la progression de la transition énergétique au regard de l'évolution des consommations de la Distribution Publique et de la métallurgie du nickel.

➤ Le Modèle Tarifaire

La délibération N°195 du 5 mars 2012, applicable depuis le 1^{er} janvier 2013, pose les bases d'un modèle tarifaire qui régle l'électricité calédonienne de la distribution publique et fixe la rémunération de l'ensemble des acteurs du système électrique : les producteurs, les distributeurs et le Gestionnaire du réseau de Transport et du Système Electrique (GSE).

FAITS MARQUANTS 2023-2024 MODÈLE TARIFAIRE

Composante de Stabilisation (CS)

La C.S. valorise la différence cumulée entre les recettes (ventes aux 115 000 contrats) et les coûts (induits par la douzaine d'acteurs du secteur) de l'électricité calédonienne (particuliers, professionnels et collectivités – hors métallurgie).

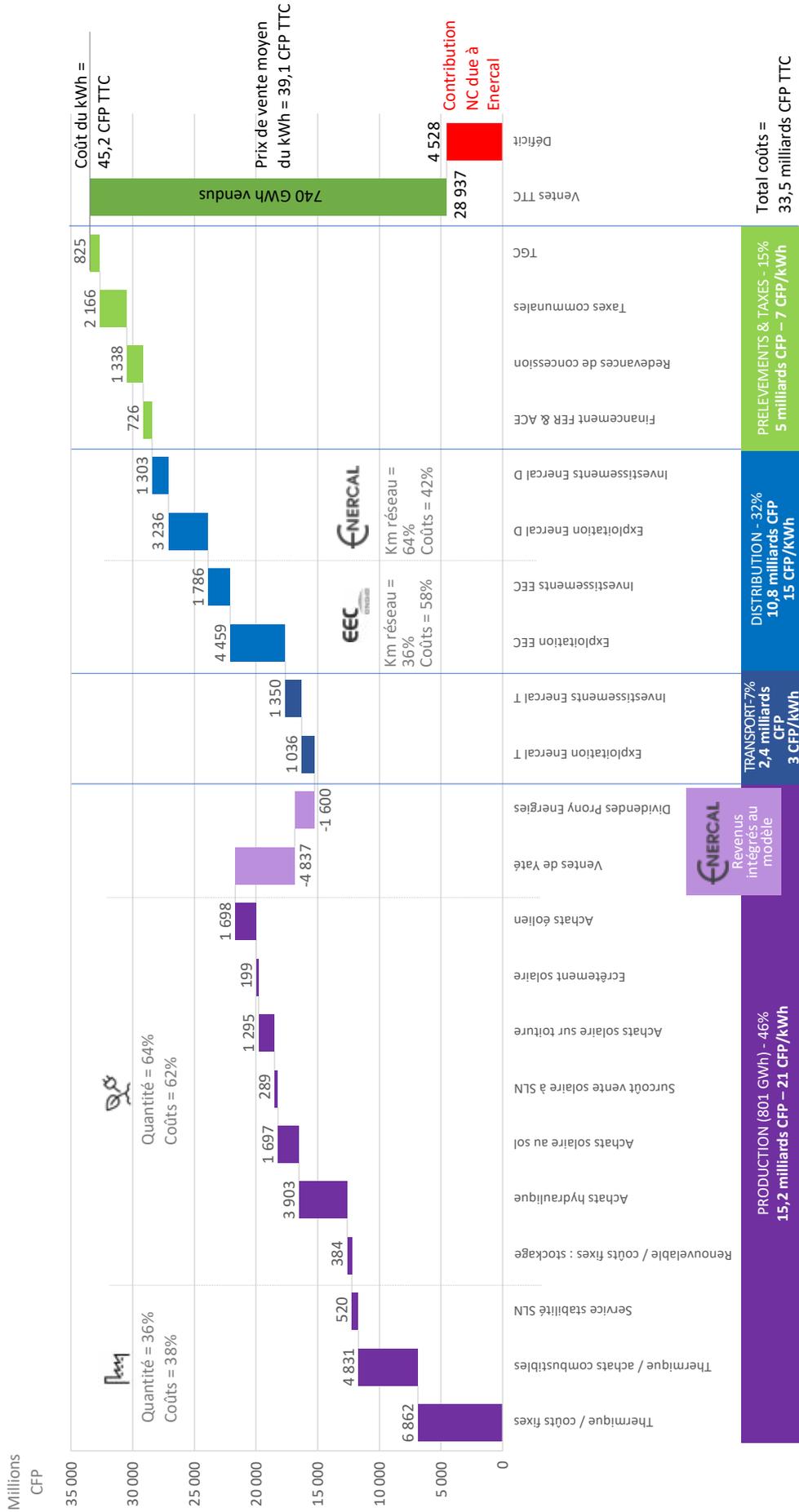
Sur l'exercice 2023-2024, le montant de la CS est égal à 21 816 millions de F.CFP, montant qui peut être versé à Enercal par la Nouvelle-Calédonie et/ou intégré dans la variable KP du modèle tarifaire.

Le gouvernement de la Nouvelle Calédonie n'a effectué aucun versement en remboursement partiel de la CS sur l'exercice.



La structure des coûts de l'électricité calédonienne

Coûts de l'électricité vendue aux 116 929 contrats particuliers et professionnels - 2023-2024



..... Enercal ne pèse que pour 50% des coûts totaux



Revenus intégrés au modèle



Quantité = 64%
Coûts = 62%



Quantité = 36%
Coûts = 38%

Prix de vente moyen du kWh = 39,1 CFP TTC



Km réseau = 64%
Coûts = 42%

Km réseau = 36%
Coûts = 58%

Contribution NC due à Enercal



EN BREF

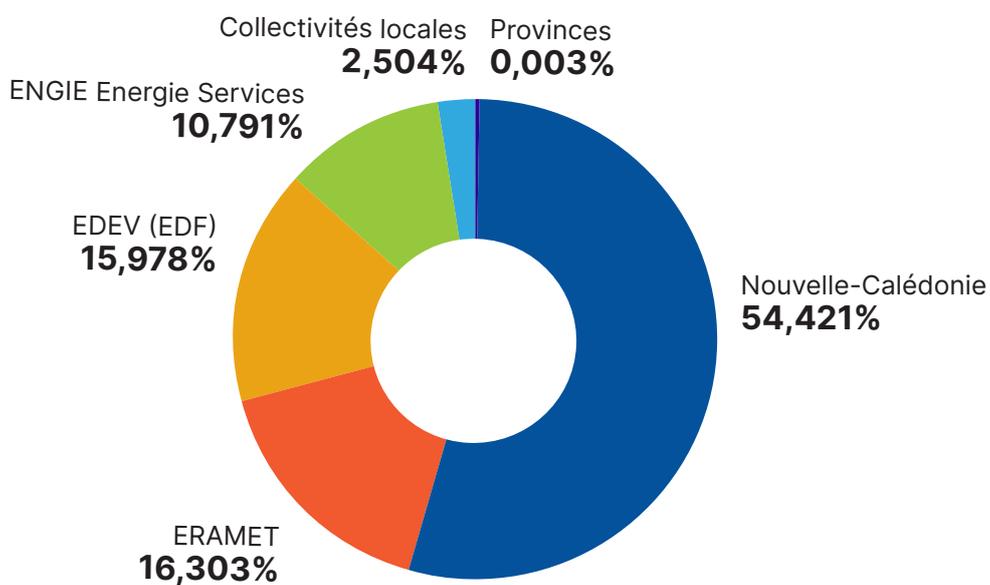




Gouvernance

➤ Actionnariat

● Nouvelle-Calédonie	333 090 actions	54,421%
● ERAMET	99 784 actions	16,303%
● EDEV (EDF)	97 796 actions	15,978%
● ENGIE Energie Services	66 045 actions	10,791%
● Collectivités locales	15 326 actions	2,504%
● Provinces	20 actions	0,003%



➤ Conseil d'Administration au 30 juin 2024

Président : M. Laurent CHATENAY, représentant la Nouvelle-Calédonie

Administrateurs

M. Thierry CORNAILLE,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Frantz FILIMOHAAU,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Jacques LEGUERE,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Ferdinand POAOUTETA,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

Mme Virginie RUFFENACH,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Alphonse POININE,
Représentant les communes
de la Nouvelle-Calédonie

Mme Nina JULIE,
Représentant la Province Sud

M. Victor TUTUGORO,
Représentant la Province Nord

M. Charles YEIWENE,
Représentant la Province des Îles Loyauté

M. Guillaume KUREK,
Représentant la société ERAMET

M. Antoine JOURDAIN
Représentant la société EDEV (EDF)

M. François LAFOREST,
Représentant la société ENGIE
(ne siégeant plus au Conseil d'Administration)

M. Grégory TRAN N'GUYEN, M. Julien PANTZ,
M. Franck BOREKAOU,
M. Teddy WONGSODJIRONO,
Délégués du Comité d'Entreprise sur l'exercice

➤ Commissaires aux comptes

Titulaires

CABINET BDO AUDIT NC,
représenté par Mme Anne-Marie KLOTZ

CABINET KPMG,
représenté par M. Jacques LE MAITRE

Suppléants

M. Daniel TEYSSIER

Mlle Lan NGUYEN

Comité de direction au 30 juin 2024

Direction générale



Jean-Gabriel FAGET
Directeur Général



Jean-Michel de GARRIGUES
Directeur Général Délégué
en charge de
la Transition Énergétique



Laurence BAUDIER
Secrétaire Générale,
remplacée par Bruno IEKAWÉ
à partir du 1^{er} août 2024



Nicolas de COINTET
Directeur des Opérations,
remplacé par Thierry LEROUX
à partir du 1^{er} août 2024

À compter du 1^{er} août 2024, Catherine JABER est nommée Directrice des Ressources Humaines et de la Performance

Membres du Comité de direction



Cyril BERNARD
Responsable du Service
Production Autonome
et Support



Maxime CARRE
Responsable du
Service Distribution



Bruno IEKAWÉ
Responsable du Département
Responsabilité Sociétale
de l'Entreprise, Intégration
Territoriale et Sûreté



Catherine JABER
Responsable du
Service des Ressources
Humaines



Nathalie KUREK
Responsable
du Département
Communication



Stéphane LAVAL
Responsable du Service
Comptable et Financier



Thierry LEROUX
Responsable
du Service Performance



Julia ROUSTAN
Responsable du Département
Achats, Logistique
et Affaires Générales



Bruno MARDIROSSIAN
Responsable du Service
Systèmes d'Informations



Xavier MERLEAU
Responsable de
la centrale de Prony



Arnaud MIGNON
Responsable de
la centrale de Népoui,
remplacé par Cyril
Bernard à partir
du 1^{er} août 2024



Philippe PRIN
Responsable
du Département
Juridique



Serge ROUSSIN
Responsable du Service
Hydraulique



Jérémy VENTURA
Responsable du Service
Transport et Gestion
du Système Électrique



Engagements

➤ Raison d'être

« Être la société néo-calédonienne de référence en matière énergétique, au service du développement durable du pays. »

➤ Ambitions

- ▶ Garantir durablement l'optimisation et la sûreté du **Système Électrique** calédonien.
- ▶ Être l'acteur majeur de la **transition énergétique** en favorisant la maîtrise de l'énergie, l'émergence des nouvelles technologies et le développement des énergies renouvelables.
- ▶ Satisfaire nos **clients** et les collectivités locales en développant des solutions innovantes et adaptées à leurs attentes.
- ▶ Améliorer durablement la **rentabilité financière** de l'entreprise pour assurer ses missions et sa contribution à l'économie calédonienne.
- ▶ Adapter l'entreprise aux transformations du secteur en s'appuyant sur les plans de **performance** par métier.
- ▶ Mobiliser et former les **femmes et les hommes** au service de la stratégie de l'entreprise.

➤ Valeurs

Enercal est portée par des femmes et des hommes, des missions, une histoire, une ambition, une stratégie. Des valeurs nous animent et justifient notre engagement.

Salariés et membres du Comité de Direction d'Enercal avons choisi les valeurs suivantes pour caractériser notre action et notre état d'**ESPRIT** :

Esprit d'Équipe

Sens du service au client

Performance

Respect

Innova**T**ion

► Politique QSE - RSE

Qualité Santé-Sécurité Environnement - Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Enercal est engagée dans un système de management intégré (SMI) respectant les exigences de la norme ISO 9001 sur les priorités suivantes :

► **Assurer la SÉCURITÉ de nos agents, prestataires et tiers pour atteindre durablement le zéro accident :**

Enercal respecte et met en œuvre les exigences de son système de management de la sécurité et de sa charte Santé-Sécurité.

► **Préserver l'ENVIRONNEMENT en maîtrisant nos impacts :**

Enercal respecte et met en œuvre les exigences de la norme ISO 14001 et les décline à travers son système de management de l'environnement.

► **Garantir la QUALITÉ de nos produits et de nos services pour satisfaire nos clients :**

Enercal respecte et met en œuvre les principes de l'amélioration continue ainsi que les outils et rituels du SMI et de l'Excellence Opérationnelle.

► **Développer la RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE de l'ENTREPRISE (RSE) pour renforcer nos engagements auprès de nos parties intéressées :**

Enercal respecte et met en œuvre les exigences de la norme ISO 26000 et de sa charte éthique et RSE.

La direction générale s'engage à fournir les moyens humains, techniques, financiers et organisationnels nécessaires et à consacrer le temps et l'écoute indispensables à l'atteinte de ces objectifs dans une démarche d'amélioration continue de notre Système de Management Intégré.

Chaque salarié Enercal est concerné par ces objectifs et doit s'engager à mettre en œuvre les actions prévues pour les atteindre.

Enercal est certifiée par l'AFNOR en matière de management de la Qualité (ISO 9001 version 2015) et management de l'Environnement (ISO 14001 version 2015) sur l'ensemble de ses activités de Production, Transport et Distribution d'électricité ainsi que pour ses services Supports.

Enercal est labellisée Engagé RSE - progression par AFNOR pour afficher sa contribution effective aux Objectifs de développement durable.



► Démarche Performance

Depuis 2019, Enercal s'est engagée dans une démarche d'Excellence Opérationnelle (Lean Management) dont le but est de conforter, améliorer et pérenniser la performance de l'entreprise dans tous ses métiers. En parallèle, Enercal a mis en place 4 plans d'actions transverses prioritaires sur la sécurité, l'environnement, les compétences et la performance économique.

ACTIVITÉS



FAITS MARQUANTS GÉNÉRAUX DE L'EXERCICE 2023-2024

► **Enercal joue le rôle de banquier de l'électricité calédonienne pour le compte de la Nouvelle-Calédonie.**

Les recettes issues des ventes de l'électricité aux 115 000 contrats de la Distribution Publique ne couvrent pas les coûts engendrés par la douzaine d'acteurs du secteur. Ce déficit, comptabilisé dans la C.S., est porté par Enercal qui doit vendre à perte aux Distributeurs ; il est dû à Enercal par la Nouvelle-Calédonie.

Au 30 juin 2024, la Nouvelle-Calédonie doit 19,2 milliards de F.CFP à Enercal.

Pour faire face, Enercal :

- A réduit ses coûts de fonctionnement et d'exploitation. Enercal représente 50% des coûts du système et met en place depuis plusieurs années des plans de performance visant à améliorer la productivité de ses équipes.
- S'est fortement endettée.
- A réduit ses investissements à la sécurité des biens et des personnes.

Pour redonner à Enercal la capacité de garantir l'alimentation électrique des calédoniens, il était indispensable que la Nouvelle-Calédonie prenne des mesures pour rétablir l'équilibre financier de l'électricité et rembourser sa dette à Enercal.

Les textes votés par le congrès le 22 août 2024 vont dans ce sens.

► **Crise insurrectionnelle de la Nouvelle-Calédonie**

Depuis le 13 mai 2024, la Nouvelle-Calédonie, en proie à des émeutes, connaît une situation de crise sociale et économique sans précédent.

Les émeutes ont eu des impacts limités sur les infrastructures de production et réseaux d'Enercal. On note tout de même :

- Des dégradations sur les agences commerciales de Dumbéa et Houaïlou ont obligé l'entreprise à les relocaliser ou à les maintenir fermées quelques semaines.
- La ligne 150 kV de transport, reliant le poste de Ducos à celui de Prony, a été vandalisée. Ces dégradations ont impacté la fourniture d'électricité à Prony Ressources Nouvelle Calédonie (PRNC) et à la Distribution Publique depuis la centrale de Prony Energies. Fin septembre, la ligne n'est toujours pas remise en service du fait de l'impossibilité pour les équipes d'Enercal de se rendre sur le lieu de l'intervention à Saint-Louis.

Il faut noter que durant toute cette période, les équipes du Bureau Central de Conduite (BCC) sont restées mobilisées et ont su maintenir la continuité de service du système électrique calédonien.

La crise qui découle des émeutes révèle un certain nombre d'incertitudes qui affectent directement l'avenir du système électrique calédonien :

- l'arrêt forcé de la centrale de Prony désoptimise le mix de production d'un point de vue financier,
- la consommation de la Distribution Publique baisse (-7% en moyenne depuis le mois de juin),
- le nombre de contrats diminue (-700 contrats chez Enercal entre le 13 mai et le 30 septembre 2024),
- le risque recouvrement augmente fortement,
- l'avenir des métallurgistes est plus qu'incertain,
- la production solaire, excédentaire par rapport à la demande, impose des écrêtements onéreux.

La crise imposera une réflexion de fond sur le système électrique calédonien et la trajectoire de transition énergétique en fonction de l'évolution de la demande, notamment celle des métallurgistes.

FAITS MARQUANTS 2023-2024

PRODUCTION

- ▶ L'arrêt de la centrale de Népoui a été décalé à fin 2026 du fait du retard pris par le développement des nouvelles centrales photovoltaïques autorisées mais non réalisées et du retard pris par le développement du stockage par batteries. Les simulations d'équilibre offre demande ont confirmé que l'on pourra arrêter Népoui une fois la batterie de Boulouparis mise en service.
- ▶ La production des centrales diesel des îles continue de baisser du fait de la mise en service des batteries sur les îles de Maré et de l'île des Pins.
- ▶ La centrale de Prony Energies exploitée par Enercal a moins produit sur l'exercice du fait d'un fonctionnement limité à une seule tranche et plusieurs mois d'arrêt total en raison d'une maintenance et depuis les événements de mai.
- ▶ Investissements en faveur de la fiabilisation des installations :
 - 3 révisions majeures de groupes ont été réalisées à la centrale de Népoui afin de garantir son fonctionnement.
 - Le remplacement d'un transformateur à la centrale hydraulique de Néaoua a permis un retour à pleine puissance de cet ouvrage.
 - Afin de sécuriser le démarrage en « Black Start » des Turbines à Combustion (TAC) de Ducos, le groupe de secours prévue à cet effet a été remplacé.



➤ Chiffres clés 2023-2024 - Enercal Producteur

PRODUCTION THERMIQUE <i>opérée par Enercal (en GWh)</i>	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Doniambo	742,44	309,95	-
Népoui	224,80	241,92	191,95
Prony	434,34	335,48	211,65
Ducos	24,17	7,60	0,68
Centrales diesels des îles	16,78	15,45	12,04
TOTAL	1 477,55	910,40	416,33

PRODUCTION RENOUEVABLE <i>opérée par Enercal (en GWh)</i>	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Yaté	386,21	478,99	355,64
Néaoua	34,79	29,92	17,42
Thu	5,22	7,91	5,61
Micro-centrales hydroélectriques	0,11	0,15	0,16
TOTAL	426,33	516,82	361,41

PRODUCTION RENOUEVABLE <i>opérée par Enercal Energies Nouvelles (en GWh)</i>	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Île des Pins (Mwire/Gadji)	0,28	1,37	1,97
Maré (Tep verte/Hnagow)		0,39	1,23
Wi Hache Ouatom	13,02	11,21	8,86
Focola	2,20	2,15	2,09
Hydro Paolo	6,79	7,61	5,52
TOTAL	22,28	22,73	19,66



Gestionnaire du réseau de transport et du système électrique

La Nouvelle-Calédonie a confié à Enercal, en 1972, l'exploitation du réseau de transport électrique de la Grande Terre.

À ce titre, Enercal assure 2 rôles clés :

- ▶ **Le transport haute tension de l'électricité depuis les unités de production vers les clients de la concession de transport que sont les usines métallurgiques et les deux Distributeurs d'électricité, EEC et Enercal.**

Enercal assure l'exploitation et la maintenance du réseau de transport.

- ▶ **L'équilibre entre l'offre (la production) et la demande (la consommation) en électricité ou gestion du système électrique de la Distribution Publique**

Le gestionnaire du système électrique pilote, en temps réel, les moyens de production et de stockage de la Grande Terre destinés à la Distribution Publique de façon à assurer à tout moment et sur tout le territoire l'équilibre offre/demande. Cet équilibre est géré par le Bureau de Conduite Centralisée (BCC) du système électrique situé au siège d'Enercal à Nouméa.



FAITS MARQUANTS 2023-2024

TRANSPORT

Évolution des ventes

- ▶ Les ventes d'Enercal Transport en volume sont en baisse de 9% par rapport à l'exercice précédent avec 62,5 GWh de moins. Cette baisse se répartit comme suit :
 - EEC-ENGIE : -10,2%, soit 41,3 GWh
 - Enercal Distribution : -6,1%, soit 15,7 GWh
 - SLN : -2,9%, soit 21 GWh
- ▶ Les cours du pétrole se sont stabilisés sur l'exercice autour de 80 USD/BI et ceux du charbon ont baissé en début d'exercice pour se stabiliser autour de 140 USD/t.

Cette baisse a permis à Enercal Transport de rétablir l'ordre de mérite « classique » des moyens de production thermiques, à savoir : sollicitation dans l'ordre suivant : centrale de Prony Energies, centrale de Népoui, centrale de la SLN (CAT) et moyens thermiques de secours.

POUR RAPPEL : Pour répondre à la demande en électricité de la DP, Enercal Transport fait appel aux productions selon l'ordre de mérite suivant :

- Énergies renouvelables intermittentes : solaire, éolien...
- Énergies renouvelables pilotables : hydroélectricité.
- Énergies thermiques de la moins chère à la plus chère.

- ▶ Le projet GEODE de remplacement du système de conduite (SCADA) du Bureau de Conduite Centralisée de la Grande Terre géré par Enercal s'est poursuivi sur l'exercice jusqu'au 13 mai. La crise insurrectionnelle qui a débuté à cette date en Nouvelle-Calédonie a eu pour conséquence le retour en Europe des équipes du fournisseur SIEMENS. La reprise des travaux est prévue au cours du 4^{ème} trimestre 2024.
- ▶ Les travaux sur les postes 150 kV et 33 kV à Ducos sont quasiment finalisés. Il s'agit des nœuds majeurs de transit de l'électricité. Les travaux auront permis de fiabiliser l'alimentation électrique de la Distribution Publique.
- ▶ La « batterie système » de gestion de la fréquence, localisée à Népoui (projet BEST), a été mise en service en décembre 2023. Elle permet de stabiliser le réseau en particulier du fait de la fluctuation des énergies renouvelables intermittentes, telles que le photovoltaïque.
- ▶ Les travaux de rénovation et de renforcement du poste 33 kV de « Brigitte » sur la commune de Dumbéa sont en cours. La fin de ces travaux est estimée au cours du premier semestre 2025.



Nouveau poste 150 kV de Ducos

Chiffres clés 2023-2024 - Enercal Transport

DISTRIBUTION PUBLIQUE	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Achats d'électricité aux producteurs connectés au réseau de Transport de la Grande Terre et aux réseaux des îles Enercal - en GWh			
Charbon	235,7	128,2	83,1
Fuel	311,0	293,7	200,3
Hydro	82,8	160,0	232,2
Solaire	128,8	140,0	128,1
Éolien	8,9	29,5	52,9
TOTAL	767,2	751,4	696,5
<i>Total thermique</i>	71%	56%	41%
<i>Total renouvelable</i>	29%	44%	59%
Ventes d'électricité aux clients du réseau de Transport de la Grande Terre et des îles Enercal - en GWh			
À EEC-Engie	419,0	402,6	361,3
À Enercal Distribution	277,4	278,5	269,6
Aux sites miniers SLN	33,6	34,0	28,5
Pertes	4,85%	4,84%	5,32%
HORS DISTRIBUTION PUBLIQUE	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Ventes aux métallurgistes (KNS, SLN, Prony Energie, Prony Resources) en complément de leurs propres productions - en GWh			
TOTAL	76,3	123,4	108,4
<i>Total thermique</i>	78%	73%	55%
<i>Total renouvelable</i>	22%	27%	46%
KM DE RÉSEAU DE TRANSPORT	2021-2022	2022-2023	2023-2024
150 kV	553,9	553,9	553,9
33 kV	660,7	661,1	661,1
TOTAL	1214,6	1 215,0	1 215,0
RACCORDEMENTS DE CENTRALES EnR	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nombre de raccordements étudiés	37	4	10
Nombre de centrales validées par le GNC	8	7	0
Puissance installée autorisée	123	229	229
Nombre de centrales raccordées	8	1	0



Distributeur

25 communes, sur les 33 que compte la Nouvelle-Calédonie, ont confié leur service de distribution de l'énergie électrique à Enercal depuis plus de 40 ans.

Enercal s'engage à travers ses contrats de concession de distribution publique d'électricité à :

- ▶ **Électrifier** par un raccordement au réseau existant les clients particuliers et professionnels dans un souci d'équité de traitement sur tout le territoire.
- ▶ **Développer** en concertation avec la commune et exploiter les réseaux publics de distribution d'électricité, et dans certains cas, d'éclairage public confiés en tant qu'exploitant innovant, compétent et diligent.
- ▶ **Garantir** un service performant et de proximité à ses clients fondé sur l'écoute et la satisfaction des attentes.
- ▶ **Faciliter** la transition énergétique de ses clients et les accompagner dans leurs démarches de réduction des consommations.

Enercal Distributeur est présente sur tout le territoire au plus proche de ses clients à travers **12 points d'accueil** qui assurent l'accueil de la clientèle ainsi que l'exploitation et la maintenance des lignes Basse Tension et Haute Tension de distribution.



FAITS MARQUANTS 2023-2024

DISTRIBUTION

Ventes & consommation

- ▶ Les ventes d'électricité aux clients de nos concessions de Distribution Publique sont en baisse de 3,2% :
 - + 5,4% pour les ventes en Haute Tension (HT) ;
 - - 1,5% pour les ventes en Basse Tension (BT).

À noter : la demande de la Distribution Publique a baissé de 8,6% entre juin 2023 et juin 2024.

- ▶ Le nombre de contrats pour les 25 concessions Enercal est de 44 793 au 30 juin 2024. Cela représente une croissance de 0,7%, contre +1,9% l'année passée.

À noter : Entre le 13 mai et le 30 septembre 2024, Enercal a perdu environ 700 contrats, dont 120 contrats professionnels.

- ▶ La consommation moyenne annuelle en kWh par client Basse et Haute Tension continue de diminuer avec respectivement une baisse de 2,1% et de 3,4%, du fait de l'effet conjugué de la hausse des installations de panneaux solaires par les particuliers et de la crise insurrectionnelle.

Concessions de Distribution

- ▶ Aucune concession de Distribution d'électricité n'est arrivée à son terme au cours de l'exercice.

Qualité de services

- ▶ Le taux d'utilisation des bornes de service (automates de paiement) continue de progresser sur l'exercice. 21 bornes sont installées sur tout le Territoire de la Nouvelle-Calédonie.
- ▶ Le nombre de clients qui font le choix du compteur à prépaiement (KURO) continue de progresser.
- ▶ Enercal améliore en continu les différents moyens digitaux mis à la disposition de ses clients : l'application mobile « Enercal & Moi » et l'agence en ligne www.ael.enercal.nc.
- ▶ Le déploiement des compteurs de nouvelle génération se poursuit sur la commune de Dumbéa. Au 30 juin 2024, plus de 3 000 compteurs étaient installés.
- ▶ Des investissements ciblés sur les réseaux électriques moyenne et basse tension conjugués à l'amélioration de la performance opérationnelle des équipes d'exploitation ont permis de maintenir une bonne qualité de fourniture.
- ▶ Les émeutes du mois de mai ont généré des dégâts sur les réseaux de distribution, en particulier sur la commune de Dumbéa (environ 50 millions F.CFP de réparation). Les déplacements pour assurer les travaux d'entretien comme l'élagage confié à nos sous-traitants ont été rendus difficiles.



Chiffres clés 2023-2024 - Enercal Distributeur

SATISFACTION CLIENTS - Note/20	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Clients basse tension	16,6	16,7	16,6
Clients grands comptes	15,4	14,6	15,2

QUALITÉ DE FOURNITURE - Minutes/an	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Temps de coupure sur incident (hors intempéries, incendies et vandalisme)	182	252	301
Temps de coupure - travaux programmés	370	357	275

KM DE RÉSEAU	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Haute tension	2 124	2 110	2 121
Basse tension	2 047	2 078	2 102
TOTAL	4 171	4 188	4 223

NOMBRE DE CONTRATS	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Haute tension	438	444	435
Basse tension	496	482	485
Solaire	42 720	43 565	43 873
TOTAL	43 654 (+1,4%)	44 491 (+1,9%)	44 793 (+0,7%)

VENTE D'ÉNERGIE ENERCAL DISTRIBUTEUR GRANDE TERRE ET ÎLES (en GWh)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Haute tension	118	123	117
Basse tension	159	155	153
TOTAL	277 (0,3%)	279 (+0,4%)	270 (-3,2%)

VENTE D'ÉNERGIE ENERCAL DISTRIBUTEUR (en millions de F.CFP)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Haute tension	2 388	2 709	2 603
Basse tension	6 033	6 213	6 391
Solaire	21	21	22
TOTAL	8 442 (1,7%)	8 942 (+5,9%)	9 016 (+0,8%)
Part haute tension/Total ventes	28%	30%	29%
Part basse tension/Total ventes	71%	69%	71%
Part solaire/Total ventes	0%	0%	0%

VENTES PAR CLIENT (en kWh)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Haute tension	270 219 (-1,9%)	277 538 (+2,7%)	268 010 (-3,4%)
Basse tension	3 723 (-1,0%)	3 565 (-4,2%)	3 488 (-2,1%)



Intervention au CCAS de Dumbéa

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE



Programme Watty à l'école





Sensibiliser chacun aux enjeux sociétaux

Notre démarche RSE n'a de sens que si elle est partagée par nos parties prenantes, qu'elles soient internes (collaborateurs) ou externes (clients, fournisseurs...). C'est pourquoi nous souhaitons à la fois engager chacun et chacune dans notre action, et rendre compte de notre progression en toute transparence.

Nous ne sommes pas partis de zéro. La démarche RSE a permis de formaliser toute une série d'actions déjà entreprises et de se poser les bonnes questions sur nos pratiques.

➤ **Labellisation ISO 26000**

Enercal s'est lancée dans une démarche volontaire d'évaluation de sa maturité en matière de responsabilité sociétale. Pour cela, nous avons fait appel à la société AFNOR CERTIFICATION, organisme de référence mondiale en matière d'évaluation de la performance RSE. Nous avons ainsi été labellisé « engagée RSE – Progression » en février 2023.

➤ **Formalisation**

Une intégration progressive de la RSE dans nos processus :

Depuis le lancement de sa démarche RSE, Enercal s'efforce d'intégrer de façon progressive et structurée les aspects RSE à ses processus de fonctionnement. La RSE est organisée autour de 3 grandes thématiques (Entreprise citoyenne / Entreprise responsable / Employeur responsable) étayées par de nombreuses actions qui sont vouées à se démultiplier.

Une charte éthique et RSE :

L'obtention de la labellisation en 2023 nous a donc logiquement poussé à présenter nos ambitions en matière de RSE dans une charte éthique et RSE qui poursuit son chemin de validation dans les instances prévues à cet effet en sein de l'entreprise.

Cet exercice structurant nous permettra de fixer les ambitions d'Enercal en matière de RSE pour les années à venir.

➤ **Quels sont les prochains défis ?**

Consolider la démarche :

La RSE est une démarche d'amélioration continue. Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Cela va nécessiter de maintenir les efforts et de continuer à obtenir des résultats au plus près du terrain. Aujourd'hui, nous devons notamment achever le déploiement de la démarche dans nos processus, tout en formalisant mieux nos réalisations par notre reporting RSE.

Définir notre trajectoire de décarbonation :

Nous devons également améliorer notre empreinte carbone, par la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, nous avons réalisé notre premier bilan carbone de sorte à établir et suivre une trajectoire de réduction de nos émissions.



Entreprise citoyenne

➤ Empreinte Carbone

Enercal a choisi de quantifier son empreinte carbone en effectuant l'inventaire de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) selon le référentiel « ISO 14064-1 : 2018 : Gaz à effets de serre », pour l'ensemble de son organisation sur l'exercice 2022-2023 (du 01/07/2022 au 30/06/2023 inclus) appelé périmètre temporel. Ce travail, débuté au cours du 2ème semestre 2023, est désormais achevé.

Les facteurs d'émission (c'est-à-dire les valeurs qui permettent de calculer la quantité de gaz à effet de serre, comme le CO₂, émise par une activité ou un produit) publiés et spécifiques pour la Nouvelle-Calédonie sont en nombre restreint. Ceux disponibles et applicables sur la plateforme Base Empreinte® de l'ADEME ont été utilisés ainsi que celui de la distribution publique d'électricité publié par la DIMENC dans sa brochure « Bilan Énergétique Nouvelle Calédonie 2022 Chiffres clés ». Les autres facteurs utilisés proviennent du manuel sur les facteurs d'émissions 2024 « Australian National Greenhouse Accounts Factors Workbook 2024 » du ministère Australien du Changement Climatique, de l'Énergie, de l'Environnement et de l'Eau (DCCEEW) et du guide sur les émissions 2024 « Measuring emissions: A guide for organisations: 2024 summary of emission factors » du Ministère de l'Environnement (MfE) de la Nouvelle-Zélande.

Les activités entrant dans les Catégories 1 et 2 ont été identifiées à travers l'établissement de cartographies des flux pour chacune des entités et centrales électriques du groupe Enercal.

Les données collectées ont été revues afin d'évaluer leur exhaustivité et leur pertinence. Les informations manquantes ont été calculées par extrapolation des données disponibles ou bien estimées selon des hypothèses retenues.

Les données ainsi complétées ont été alors converties en tonnes de CO₂ équivalent (tCO₂e) en appliquant les facteurs d'émissions, avant d'être synthétisées dans un rapport qui sera disponible sur le site internet d'Enercal.



Bilan carbone 2022-2023

Périmètres de l'inventaire

1 - PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

Le périmètre opérationnel a été défini selon les méthodes décrites dans la norme, en optant pour les émissions des scopes 1 et 2 uniquement à ce stade.

- **Scope 1** : Il correspond aux émissions de gaz à effet de serre (GES) directement émises par les activités de l'entreprise. Il s'agit des émissions directes de gaz à effet de serre issues de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon...).
- **Scope 2** : Il couvre les émissions de GES indirectes associées à la consommation d'énergie, qui surviennent en dehors des installations de l'entreprise. Il englobe les émissions indirectes résultant de la production d'énergie achetée et consommée par l'organisation (électricité et réseaux de chaleur/froid), ainsi que celles liées aux déplacements effectués dans le cadre de l'activité de l'entreprise.

2 - PÉRIMÈTRE ORGANISATIONNEL

Le périmètre organisationnel a été défini selon les méthodes décrites dans la norme, en optant pour l'approche par la « part de capital », plaçant ainsi toutes les filiales et coentreprises d'ENERCAL dans le périmètre de déclaration, les émissions étant allouées proportionnellement à la participation d'ENERCAL dans chaque entité.

3 - EMPREINTE CARBONE DU GROUPE ENERCAL

ENTITÉ	% des émissions de GES de catégories 1 et 2 selon l'approche de la part d'actions	Émissions totales tCO2e
PRONY ENERGIES	54%	253 702
ENERCAL	46%	216 713
ENERCAL ENERGIES NOUVELLES	>0,1%	38
dont Wi-Hâche Ouatom	49%	18,4
Hydro Paalo	13%	5
Hnagow (Maré)	10%	3,7
Gadji (IDP)	9%	3,5
EEN (bureau)	8%	2,9
Agrinergie de Ouaco	6 %	2,3
Mwiré (IDP)	5%	1,9
Agrisolaire Focola	>0,1%	-
SimpliCITE	>0,1%	-
TP Verte (Maré)	>0,1%	-
ENOV'	>0,1%	3
dont Citizen	100%	3
NOUVELLE-CALÉDONIE ENERGIE	-	-
TOTAL	100%	470 455

Le bilan carbone du groupe Enercal s'élève ainsi à 470 455 tonnes de CO₂ équivalent (tCO₂e) pour l'exercice concerné. Cela correspond à l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par ses différentes entités.

L'empreinte carbone générés par Enercal représentent un peu moins de 10 % des 5 millions de tonnes de CO₂ (source IEOM) émises annuellement par l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Répartition des émissions de GES

1. Prony Energies et Enercal sont les plus grands contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre, représentant respectivement 54 % et 46 % des émissions totales.
2. Enercal Energies Nouvelles et d'autres filiales comme Wi-Hâche Ouatom (49 %), Hydro Paalo (13 %), et Hnagow (Maré) (10 %) ont des émissions bien plus faibles. Par exemple, Wi-Hâche Ouatom émet seulement 18,4 tCO₂e, ce qui est marginal comparé aux émissions massives de Prony Energies et Enercal. Cela montre que ces projets ou entités ont une empreinte environnementale très limitée, ce qui pourrait être un bon point de départ pour explorer et encourager des pratiques bas-carbone à plus grande échelle.
3. Les entités comme Agrisolaire Focola, SimpliCITE, TEP verte (Maré) et quelques autres ont des émissions négligeables, avec une part inférieure à 0,1 % et aucune émission notée.

Recommandations

- **Focus sur les gros émetteurs :**

Pour réduire l'empreinte carbone globale d'Enercal, il est crucial de cibler en priorité Prony Energies et Népoui.

- **Réductions hors production :**

En dehors des activités de production, des efforts importants doivent être réalisés pour réduire l'empreinte carbone dans d'autres domaines, tels que les déplacements professionnels et la transformation de la flotte de véhicules vers des modèles plus propres. La réduction des consommations énergétiques des bâtiments est également un axe stratégique, avec des mesures d'efficacité énergétique et des investissements dans des technologies vertes. Ces actions sont essentielles pour diminuer les émissions globales du groupe Enercal et aller au-delà des seules émissions liées à la production d'énergie.

Partenariats

Enercal, acteur du développement de la Nouvelle-Calédonie, a souhaité dans le cadre de sa politique RSE, aider financièrement, suivant ses possibilités, des personnes physiques ou morales faisant bénéficier le territoire des retombées de leurs activités scientifiques, culturelles ou sportives...

Enercal supportant déjà le déficit de l'électricité calédonienne, ses ressources pour accompagner les associations se sont fortement réduites sur l'exercice :

Thèmes	Types d'actions
Compétences	EGC, ACESTE-CNAM, Association Jules Garnier pour un Juvénat Calédonien, APE Prépa.nc
Culture	Musée Maritime de Nouvelle-Calédonie
Transition énergétique	Association Symbiose, Synergie, Programme éducatif Watty à l'école

En tant que partenaire engagé aux côtés des communes concessionnaires, Enercal tient à s'impliquer activement dans la vie locale. Nous soutenons les initiatives communautaires, qu'elles soient culturelles, sportives ou solidaires, et nous apportons également notre aide aux écoles à travers des actions telles que le soutien aux associations de parents d'élèves, l'organisation de kermesses ou encore l'accompagnement de projets pédagogiques.

Thème	Type de partenariat	Nombre	Types d'actions
Culture et éducation	Demande de dons	3	Manifestation sportive Maré
	Financement	1	Fête du cerf et de la crevette
	Convention GE	5	Pont Eiffel, fête du Wajuyu
	Convention magazine	2	Magazine la passerelle
Économie	Demandes de dons	2	Fête agricole de Pouembout
Environnement	Demandes de dons	1	Fête du terroir
	Financement	1	Oletri
Scolaire	Demandes de dons	8	Kermesses écoles
Solidarité	Demandes de dons	5	Bonbons de Noël Pouembout
	Financement	3	Concours de Noël La Foa
	Convention GE	2	Colonies de vacances
Sport et santé	Demande de dons	10	Triathlon Port-Ouenghi, raid du Lions Club
	Financement	3	Achat de maillots de football
	Convention GE	1	Tournoi de Waguélilo
TOTAL		47	



Entreprise responsable

➤ **Intégration territoriale**

Nos réunions trimestrielles avec les communes partenaires sont désormais des rendez-vous réguliers et attendus, tant par Enercal que par les collectivités locales. Ces rencontres sont l'occasion de faire le point sur la gestion des concessions, d'évaluer les travaux en cours et de discuter des projets futurs.

Elles rassemblent les maires, élus, secrétaires généraux et équipes techniques des communes, aux côtés des représentants d'Enercal, dont le responsable de la relation concessive, le chef d'agence et l'ingénieur réseaux dédié à la commune.

Au total, 75 réunions ont été programmé durant l'exercice 2023-2024 mais du fait de la situation de crise grave vécue par le territoire depuis mi-mai 2024, seules 68 ont pu être réalisées.

Par ailleurs, fidèles à nos engagements contractuels, nous avons également présenté 11 rapports annuels de concession (CRAC) à nos partenaires, incluant 9 communes et 2 syndicats de communes (SIVM Sud et SIVM Est).

➤ **Accompagnement du développement**

Au cours de l'exercice 2023-2024, Enercal a démontré une contribution significative non seulement par ses investissements et achats locaux, mais aussi par son rôle dans le soutien de l'économie calédonienne à travers sa fiscalité et ses engagements sociaux. En plus des 3 131 700 098 de CFP investis sur le territoire, intégrés dans un total de 15 105 012 740 de CFP d'achats locaux, Enercal a également versé 1 055 933 915 CFP d'impôts sur les bénéfiques, 2 749 857 790 CFP en salaires et 1 089 549 157 CFP de charges sociales.

Ces contributions financières directes jouent un rôle clé dans le soutien aux dépenses publiques et au fonctionnement des services essentiels du territoire. Enercal participe activement au financement des infrastructures publiques, des services sociaux, ainsi qu'au développement d'initiatives locales. Cette responsabilité fiscale et sociale renforce l'engagement d'Enercal en matière de Responsabilité Sociétale en favorisant un environnement économique stable et en soutenant directement le bien-être des Calédoniens.

Pour Enercal, au-delà des investissements dans les infrastructures et l'amélioration des services, chaque franc versé en salaires et en charges sociales, et chaque contribution fiscale renforcent le tissu social et économique local.

Ces efforts reflètent la volonté d'Enercal de soutenir un développement territorial durable, en mettant l'accent sur la collaboration avec les entreprises locales, la création d'emplois, et l'accompagnement des initiatives publiques.

Ainsi, Enercal incarne une vision plus large de l'entreprise, où le succès économique s'accompagne d'un engagement fort envers la société et l'environnement, créant un impact positif tangible pour la Nouvelle-Calédonie.



Employeur responsable

Enercal est un acteur majeur de la production, du transport et de la distribution électrique dont la performance globale repose sur l'engagement et les compétences techniques de ses équipes. Notre préoccupation principale : garantir une qualité de vie au travail afin d'attirer et de fidéliser les talents nécessaires à la bonne marche de l'entreprise mais aussi à son développement et sa performance au service de ses clients.

➤ Sécurité

La sécurité des femmes et des hommes salariés d'Enercal est la priorité de l'entreprise. Les risques inhérents aux activités de production, de transport et de distribution de l'électricité sont réels et sont couverts par un système de management de la sécurité appliqué par l'ensemble des salariés.

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de fréquence*	2,79	11,52	3,1
Taux de gravité**	0,11	0,27	0,2

* taux de fréquence = (nb d'accidents de travail avec arrêt / nb d'heures travaillées) * 1 000 000

** taux de gravité = nb de jours d'arrêt / 1 000 heures travaillées

FAITS MARQUANTS 2023-2024

Les résultats sécurité sont en très nette amélioration avec 2 accidents avec arrêt sur l'exercice et 8 accidents sans arrêt. L'objectif du zéro accident durable et la mise en œuvre des actions du « Plan Excellence Santé Sécurité » sont nos priorités.



➤ Pérennité de l'emploi

FAITS MARQUANTS 2023-2024

Au 30 juin 2024, Enercal comptait 409 agents, dont 395 en contrat à durée indéterminée (CDI), ce qui correspond à 96,6 % de l'effectif. Ce taux de CDI élevé témoigne d'un engagement fort de l'entreprise en faveur de la pérennité de l'emploi.

En promouvant des contrats stables, Enercal montre sa volonté de participer activement au développement socio-économique de son territoire, tout en cultivant un environnement de travail axé sur la confiance et le respect mutuel.

L'âge moyen dans le groupe est de 41,6 ans pour une ancienneté moyenne de 13 années.

Effectifs	au 30 juin 2022	au 30 juin 2023	au 30 juin 2024
Agents d'Exécution	228	226	203
Agents de Maîtrise	152	152	147
Cadres	55	58	59
TOTAL	435	436	409
Âge moyen (agents permanents)	40,9	41,3	41,6

➤ Développement des compétences

Enercal est une entreprise « apprenante » où le capital humain revêt une valeur essentielle pour mener à bien les missions de service public. Elle forme ses salariés et accompagne la formation des calédoniens en accueillant stagiaires et apprentis au sein de l'entreprise.

FAITS MARQUANTS 2023-2024

Enercal a consacré 9 921 heures à la formation de ses collaborateurs en 2023-2024, dont 3 193 heures spécifiquement axées sur la sécurité et l'environnement.

Les dépenses de formation représentent 1,6 % des rémunérations versées, un pourcentage significatif qui traduit la politique d'Enercal en matière d'investissement dans le capital humain. Cet engagement démontre une volonté claire de l'entreprise de prioriser des enjeux cruciaux tels que la sécurité au travail et la protection environnementale.

En mettant l'accent sur ces aspects, Enercal renforce également la compétence technique et organisationnelle de ses

salariés. Cet effort reflète l'importance de la montée en compétences des équipes comme levier de compétitivité.

En accueillant 47 stagiaires et 8 apprentis/alternants, dont 100 % ont obtenu leur diplôme, Enercal s'impose comme un acteur clé de la formation et de l'accompagnement des jeunes. Cet engagement traduit une approche proactive en matière de responsabilité sociale, axée sur la formation des futures générations et la création d'opportunités professionnelles locales. L'entreprise contribue ainsi à l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Nombre d'heures de formation	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Formation Technique	6 686	12 864	6 728
Formation Prévention Sécurité	5 625	7 511	3 193
TOTAL	12 311	20 375	9 921

➤ Mixité et égalité

Avec des collaborateurs sur l'ensemble du territoire calédonien, la diversité est notre ADN. Nous favorisons une culture d'entreprise qui accueille toutes les personnalités, responsabilise les membres de nos équipes et cultive l'innovation ainsi que la performance individuelle et collective. Nous œuvrons pour prévenir les inégalités et les discriminations au travail et pour offrir des opportunités à tous.

FAITS MARQUANTS 2023-2024

au Au 30 juin 2024, la proportion des femmes dans l'entreprise s'élève à 21 %, marquant une baisse de 5,3 % par rapport à l'exercice précédente. Cette baisse s'explique par la fin du recours aux CDD venus en renfort en 2022-2023 dans le cadre de la reconversion de la Centrale de Doniambo. L'effectif féminin en CDI est en augmentation de 2.5% sur l'exercice.

Sur les 10 dernières années, on constate une progression notable de l'effectif féminin chez Enercal, tous collèges confondus, avec une augmentation de 35 % du nombre de femmes.

➤ Rajeunissement et renouvellement des compétences

FAITS MARQUANTS 2023-2024

À la fin de l'exercice 2023-2024, **25,4 %** des collaborateurs avaient **moins de 35 ans**, avec un âge moyen de **41,6 ans** et une ancienneté moyenne de **13 ans**. Ce profil démographique équilibré entre jeunesse et expérience garantit à Enercal une dynamique de renouvellement des compétences. En mettant en place une politique de promotion interne volontariste, Enercal s'inscrit dans une démarche favorisant l'égalité des chances, le développement des compétences et l'employabilité des collaborateurs. Avec 40 % de candidats internes retenus en 2023-2024 et plus d'une dizaine de parcours d'évolution personnalisés, l'entreprise valorise ses talents en interne. Chaque parcours est accompagné de certifications reconnues, telles que des diplômes d'ingénieur ou des formations de niveau Master, renforçant ainsi l'employabilité des salariés. Cette stratégie vise le renouvellement des compétences.

COMPTES ANNUELS



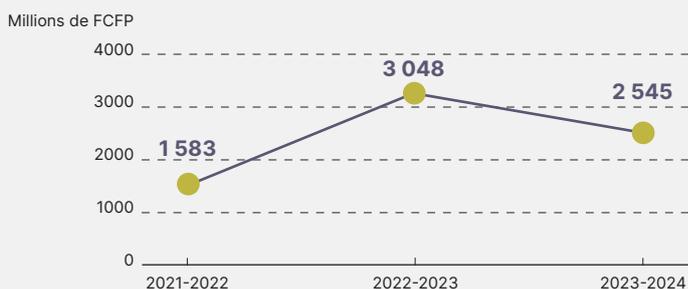


Chiffres clés financiers

➤ Résultat d'exploitation

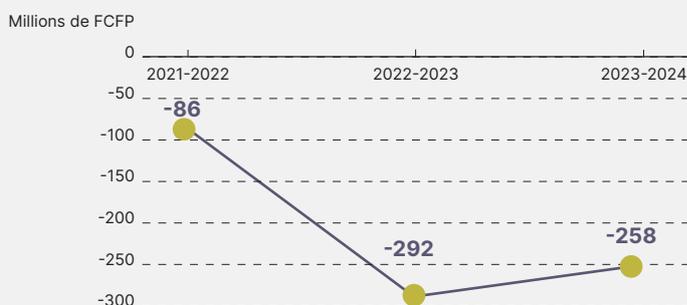
Le résultat d'exploitation s'élève 2 455 millions de F.CFP. Il est en baisse de 593 millions de F.CFP par rapport à l'exercice précédent principalement pour les raisons suivantes :

- Une baisse significative des ventes de la centrale hydraulique de Yaté (il faut noter une production exceptionnellement élevée au cours de l'exercice passé).
- Une baisse des ventes hors distribution publique liée à l'arrêt du site métallurgique de KNS et au ralentissement de l'activité de la SLN et de PRNC.



➤ Résultat financier

Le résultat financier s'établit à -258 millions de F.CFP, contre -292 millions de F.CFP l'exercice passé.



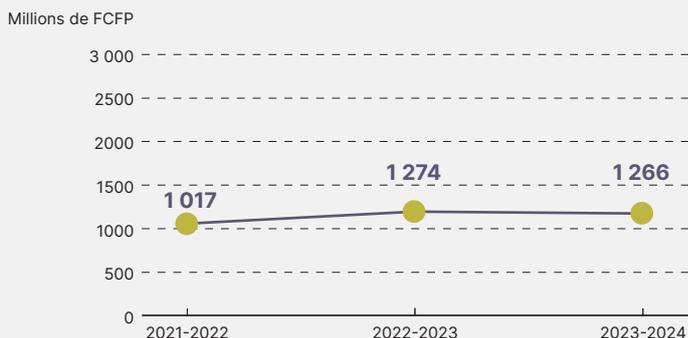
➤ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un produit de 252 millions de F.CFP, contre 228 millions de F.CFP l'exercice précédent.

➤ Résultat net

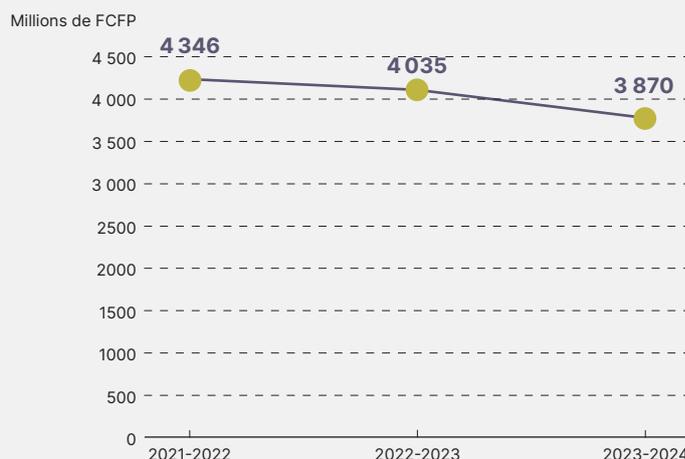
Le résultat net est un bénéfice de 1 266 millions de F.CFP, en légère baisse de 8 millions de F.CFP par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat tient compte d'un montant calculé de l'impôt sur les sociétés de 1 056 millions de F.CFP, soit 484 millions de moins que l'année passée.



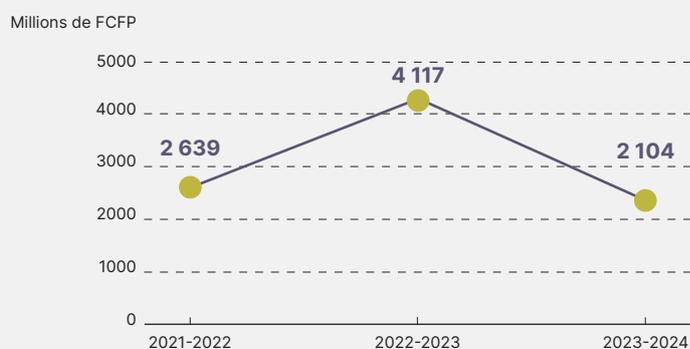
➤ Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement de l'exercice, incluant les variables du modèle tarifaire, s'établit à 3 870 millions de F.CFP, en baisse de 165 millions de F.CFP par rapport à l'exercice 2022-2023.



➤ Investissements

Le montant des investissements mis en service au cours de l'exercice s'élève à 3 026 millions de F.CFP, comparé aux 4 731 millions de l'exercice passé. La part financée par Enercal sur ces investissements s'élève à 2 104 millions de F.CFP, soit une baisse de 2 013 millions de F.CFP par rapport à l'exercice précédent du fait des difficultés de financement rencontrées.

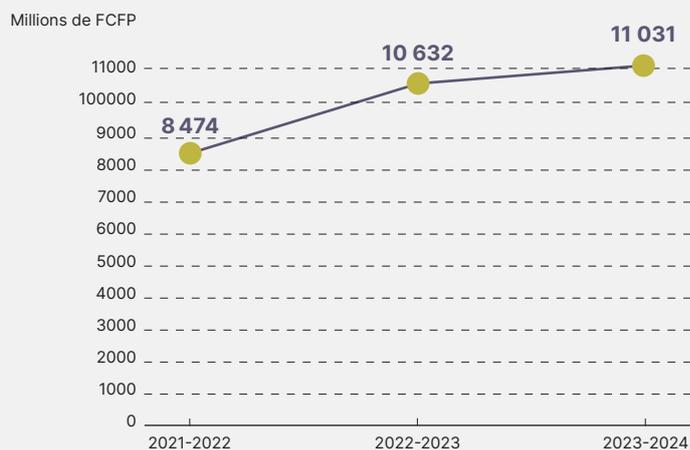


➤ Endettement bancaire

Au 30 juin 2024, l'encours en principal des emprunts est de 11 031 millions de F.CFP contre 10 632 millions de F.CFP au 30 juin 2023.

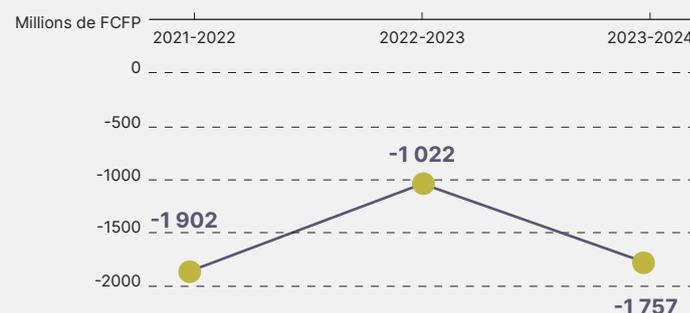
Enercal a emprunté sur l'exercice 1 793 millions de F.CFP et remboursé 1 394 millions de F.CFP.

Le taux d'endettement net au 30 juin 2024 s'élève à 50,2% à comparer aux 44,8% de l'exercice passé. La tendance est désormais au désendettement.



➤ Trésorerie

Le niveau de trésorerie d'exploitation au 30 juin 2024 est de -1 757 millions de FCFP.



BILAN AU 30 JUIN 2024

ACTIF <i>Milliers de F.CFP</i>	Montant brut	Amortissements et dépréciation	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023
ACTIF IMMOBILISÉ				
I - Immobilisations incorporelles				
Frais recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	2 408 141	1 871 243	536 898	710 288
Sous-total I	2 408 141	1 871 243	536 898	710 288
II - Immobilisations corporelles				
<i>Domaine privé</i>				
Terrains & agencements de Terrains	605 406	184 701	420 704	427 136
Constructions	5 277 011	3 495 654	1 781 357	1 941 045
Installations techniques	11 304 900	10 286 494	1 018 407	1 169 279
Autres immobilisations corporelles	2 567 559	2 273 017	294 541	327 277
<i>Domaine concédé</i>				
Terrains & agencements de Terrains	60 997	59 564	1 433	1 594
Constructions	5 159 800	3 319 884	1 839 916	1 916 163
Installations techniques	55 709 969	23 774 880	31 935 089	31 377 138
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	2 135 456		2 135 456	3 729 416
Avances et acomptes	12 155		12 155	8 572
Sous-total II	82 833 253	43 394 195	39 439 058	40 897 621
III - Immobilisations financières (1)				
Participations et créances rattachées	2 288 459	1 740	2 286 719	3 638 459
Prêts	1 302 219		1 302 219	60 783
Autres (cautions...)	1 822 893		1 822 893	1 822 565
Sous-total III	5 413 571	1 740	5 411 831	5 521 806
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	90 654 966	45 267 178	45 387 788	47 129 714
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	3 568 708	1 066 842	2 501 866	2 639 248
Avances versées sur commandes	22 414		22 414	23 156
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	4 729 482	167 443	4 562 038	5 717 369
Autres	22 915 439		22 915 439	16 789 467
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	301 123		301 123	1 085 752
Charges constatées d'avance	44 635		44 635	38 132
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 581 800	1 234 285	30 347 514	26 293 123
Charges à répartir s./plus exercices	2 471		2 471	2 780
Écarts de conversion actif	918		918	15 844
TOTAL ACTIF	122 240 155	46 501 463	75 738 692	73 441 461
(1) dont à moins d'un an :	135 859			20 271
(2) dont à plus d'un an :	22 389 820			16 387 425

PASSIF <i>Milliers de F.CFP</i>	30/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 224 122	1 224 122
Réserve légale	122 412	122 412
Réserves réglementées	57 509	57 509
Autres réserves	9 700 000	9 700 000
Report à nouveau	12 297 305	11 023 002
Résultat de l'exercice	1 265 758	1 274 303
Subventions d'investissement	1 538	1 623
Provision réglementée	302 440	302 440
Capitaux propres	24 971 084	23 705 411
Concessions de production	5 545 215	5 039 261
Concessions de distribution	13 700 620	13 789 458
Concessions de transport	1 305 323	1 238 396
Sur travaux en cours	151 172	60 301
Droits du concédant	20 702 330	20 127 416
TOTAL CAPITAUX PROPRES	45 673 414	43 832 827
PROVISIONS		
Provisions pour risques	918	15 844
Provisions pour fond de renouvellement	3 565	3 565
Provisions pour entretien programmé	1 973 992	1 971 865
Autres provisions pour charges	1 260 968	1 261 138
TOTAL PROVISIONS	3 239 444	3 252 412
DETTES (1)		
Emprunts auprès Établissement de crédits	12 877 674	11 746 574
Emprunts & dettes financières diverses	3 634 099	3 633 748
Avances et acomptes reçus	30 098	24 577
Fournisseurs & comptes rattachés	2 783 426	4 450 992
Dettes fiscales & sociales	4 448 550	3 258 046
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	194 477	548 632
Autres dettes	2 771 595	2 590 203
Produits constatés d'avance	85 062	103 451
TOTAL DETTES	26 824 981	26 356 223
Écart de conversion passif	853	
TOTAL PASSIF	75 738 692	73 441 461
<i>(1) dont à plus d'un an</i>	11 360 782	11 042 962
<i>(1) dont à moins d'un an</i>	15 464 199	15 313 260

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2024

Milliers de F.CFP	30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
I - Ventes d'énergie		
Ventes transport	6 969 540	7 330 234
Ventes haute tension	2 603 194	2 708 537
Ventes basse tension	6 406 712	6 225 513
Modèle Tarifaire	5 889 464	6 615 866
Énergie en compteur	6 419	8 397
SOUS-TOTAL I	21 875 329	22 888 548
II - Autres activités		
Conventions	10 598 036	17 620 679
Travaux et prestations remboursables	1 042 738	1 087 281
Produits des activités annexes	403 691	430 391
SOUS-TOTAL II	12 044 465	19 138 350
CHIFFRE D'AFFAIRES	33 919 793	42 026 898
Production stockée	-19 153	-24 840
Production immobilisée	258 704	257 484
Contribution péréquation tarifaire	520 057	607 087
Reprises sur provisions et transferts de charges	625 971	865 081
Autres produits	79 881	249 201
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	35 385 253	43 980 911
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats d'énergie	16 924 772	23 004 681
Achats stockés	4 092 043	6 018 432
Variation des stocks	60 363	-530 293
Autres achats et charges externes	4 693 246	4 388 032
Impôts taxes et versements assimilés	334 932	362 359
Salaires et traitements	2 749 858	2 876 617
Charges sociales	1 089 549	1 128 078
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 577 236	3 271 354
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	68 474	73 376
Dotations aux provisions	321 635	249 099
Autres charges de gestion	18 388	90 927
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	32 930 495	40 932 662
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 454 758	3 048 249

Milliers de F.CFP	30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS FINANCIERS		
Créances de l'actif immobilisé	422	594
Autres intérêts et assimilés	108 760	50 519
Repr. s/prov. & transf. charges	15 844	
Différences positives de change	50 417	211 771
Produits cessions valeurs mobilières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	175 442	262 884
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et provisions	2 658	8 757
Charges d'intér. & assimilés	371 573	365 912
Différences négatives change	59 637	180 341
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	433 868	555 009
RÉSULTAT FINANCIER	-258 426	-292 125
RÉSULTAT COURANT	2 196 332	2 756 124
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 991	152 687
Sur opérations en capital	2 199 844	436 867
Dotations aux amortissements & provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 202 835	589 555
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	709	150 987
Sur opérations en capital	1 942 876	34 977
Dotations aux amortissements & provisions	6 949	175 051
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 950 535	361 015
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	252 300	228 540
Intéressement	126 939	170 494
Impôts sur les bénéfices	1 055 934	1 539 866
Total des produits	37 763 529	44 833 350
Total des charges	36 497 771	43 559 047
RÉSULTAT NET COMPTABLE	1 265 758	1 274 303

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION AU 30 JUIN 2024

Milliers de F.CFP	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	33 919 793	42 026 898
Production stockée	-19 153	-24 840
Production immobilisée	258 704	257 484
PRODUCTION	34 159 344	42 259 542
Consommations de l'exercice	25 770 423	32 880 851
VALEUR AJOUTÉE	8 388 921	9 378 691
Contribution de péréquation	520 057	607 087
Impôts et taxes	334 932	362 359
Charges de personnel	3 839 407	4 004 695
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 734 639	5 618 723
Dotations/reprises amortissements et provisions	2 341 374	2 728 749
Autres charges et produits d'exploitation	61 493	158 274
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 454 758	3 048 249
Produits financiers	175 442	262 884
Charges financières	433 868	555 009
RÉSULTAT COURANT	2 196 332	2 756 124
Produits exceptionnels	2 202 835	589 555
Charges exceptionnelles	1 950 535	361 015
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	252 300	228 540
Intéressement	126 939	170 494
Impôts sur les bénéfices	1 055 934	1 539 866
RÉSULTAT NET COMPTABLE	1 265 758	1 274 303
Produits cessions d'éléments d'actifs	-6 949	198 104
Valeurs comptables d'éléments actifs cédés	34 977	34 977

FILIALES

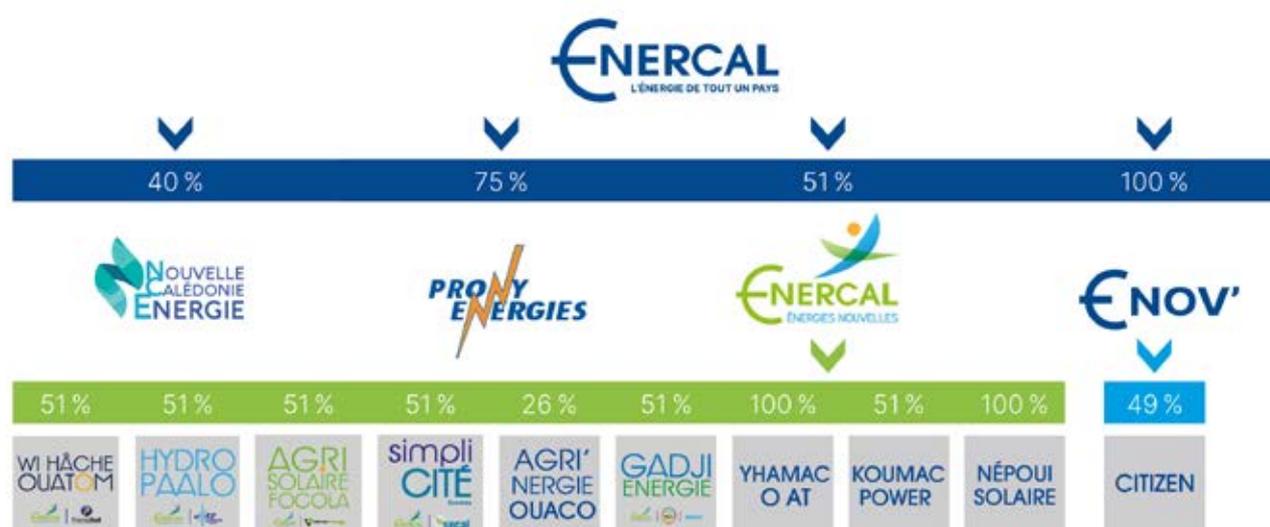


Périmètre de consolidation

Enercal possède des participations dans les sociétés suivantes :

Société	Siège social	Contrôle	Méthode de consolidation
PRONY ENERGIES	Nouméa	75%	IP
ENERCAL ENERGIES NOUVELLES	Nouméa	51%	IG
SIMPLICITE	Nouméa	51%	IG
HYDRO PAALO	Nouméa	51%	IG
FOCOLA	Nouméa	51%	IG
WI HACHE OUATOM	Nouméa	51%	IP
NOUVELLE CALEDONIE ENERGIE	Nouméa	40%	NC
AGRIENERGIE DE OUACO	Mont-Dore	26%	MEQ
GADJI ENERGIES	Nouméa	51%	IG
YHAMAC O AT	Nouméa	100%	IG
KOUMAC POWER	Nouméa	51%	IG
NEPOUI SOLAIRE	Nouméa	100%	IG
ENOV'	Nouméa	100%	IG
CITIZEN	Nouméa	49%	IP
SEML DEVELOPPEMENT NORD	Koné	0,64%	NC
SEML GRAND NORD	Koné	0,63%	NC
SEML ESPACE DE L'OUEST	Koné	0,63%	NC
SEML SUD MINIER	Koné	0,63%	NC

IP : Intégration Proportionnelle
IG : Intégration Globale
MEQ : Mise en équivalence
NC : Non Consolidé





Prony Energies



Prony Energies SAS a pour activité l'exploitation d'une centrale électrique au charbon, d'une puissance de 2 × 50 MW, située dans le Sud du territoire, dans la région de Prony.

Cette centrale est destinée aux besoins du réseau public de la Nouvelle-Calédonie et aux besoins de l'usine métallurgique de Prony Resources Nouvelle-Calédonie, à raison de 50 MW chacun.

FAITS MARQUANTS 2023-2024

Cours du charbon

Sans revenir au niveau d'avant crise, les cours du charbon ont été à la baisse sur l'exercice, pour se stabiliser autour de 140 USD/t.

Au 30 juin 2024, le Coût Unitaire Moyen Pondéré du charbon est de 24 143 F.CFP/tonne.

Disponibilité de la centrale

La disponibilité globale annuelle de la centrale sur l'exercice a été de 37,7% à comparer aux 50,1% de l'exercice précédent.

Cette disponibilité très faible est due à une indisponibilité longue de la centrale du fait d'une avarie sur l'alternateur de la Tranche 2, puis des événements insurrectionnels du 13 mai 2024 qui ont rendu la centrale inopérante suite à l'interruption de fourniture de l'eau brute.

Il est à noter que sur l'exercice, du fait du coût du charbon, le gestionnaire du réseau a continué de limiter le recours à la centrale de Prony. Cette dernière a donc fonctionné sur une seule tranche au lieu de deux.

Projet Prony 2

L'objectif de décarbonation de la production issue de la centrale de Prony Energies se poursuit pour répondre aux trajectoires de transition énergétique de la Distribution Publique et de PRNC.

L'option Gaz Naturel Liquéfié (GNL) ou Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) repose sur les hypothèses de mutualisation entre métallurgistes.

La crise qui a débuté en mai 2024 impose une réflexion globale sur l'alimentation électrique de la métallurgie et de la Distribution Publique.



Enercal Energies Nouvelles



Enercal Energies Nouvelles est une SAS au capital de 1.000.000 F.CFP, créée le 16 mai 2014 et dont le capital est détenu à 51% par Enercal SAEM et 49% par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) par l'intermédiaire de sa filiale, la Banque Des Territoires (BDT).

Cette société a pour objet l'étude, la construction et l'exploitation de nouvelles capacités de production électrique dans le domaine des énergies renouvelables et de capacités de stockage de l'énergie. Elle s'inscrit pleinement comme acteur calédonien au service du Schéma de Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie, voté à l'unanimité par le Congrès en juin 2016, puis en août 2023, pour sa mise à jour.

FAITS MARQUANTS 2023-2024

Au cours de l'exercice, Enercal Energies Nouvelles a poursuivi l'exploitation de son portefeuille d'actifs en service et a poursuivi le développement de nouveaux projets.

Centrale	Type	Puissance (en MWc)	Actionnaires	Date de mise en service
MWIRE - IDP	Solaire	0,25	EEN 100%	2016
WI HACHE OUATOM - La Foa	Solaire + stockage	10	EEN 51%/PROMOSUD 49%	2019
FOCOLA - Farino	Agri-solaire	1,7	EEN 51%/AKUO 49%	2019
SIMPLICITE - Dumbéa	Solaire ombrière	2 × 0,25	EEN 51%/SECAL 49%	2019/2021
AGRIENERGIE - Ouaco	Agri-solaire	5	EEN 26%/NORD AVENIR 23%/AKUO 51%	2020
HYDRO PAALO - Pouébo	Hydraulique	3	EEN 51%/NORD AVENIR 49%	2020
TEP VERTE - Maré	Solaire	0,2	EEN 100%	2022
GADJI ENERGIES - IDP	Solaire	1,5	EEN 100%	2022
HNAGOW - Maré	Solaire	1,4	EEN : 100%	2022

L'exercice 2023-2024 a vu le début de la construction de 3 centrales :

- Gadji Energie : Centrale biogaz à Païta de 1 MW dont la mise en service est prévue en octobre 2024.
- Yhamac O AT : Centrale photovoltaïque au sol de 4 MWc située sur la commune de Poum. La fin de travaux est estimée en janvier 2025.
- Koumac Power : Centrale photovoltaïque au sol de 6,5 MWc. Les premiers kWh produits sont prévus au cours du mois de septembre 2025.

Le développement de nouveaux projets et les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage constituent les autres sources de développement attendus avec en particulier 2 projets autorisés :

- Centrale solaire à Ouvéa de 750 kWc.
- Centrale solaire à Népoui de 30 MWc.



Cityzen



CITYZen

Cityzen a été créée en 2021 en partenariat avec la société Yugo, qui détient 51% du capital.

L'objectif est de développer des solutions innovantes facilitant la transition énergétique, en particulier dans le développement de bornes de recharges pour véhicules électriques et de plateformes digitales de paiement des recharges.

La société a développé la solution Hivy qui accompagne les territoires insulaires dans le déploiement des véhicules électriques avec des solutions simples, agiles et fiables :

- Fourniture et pose de bornes de recharges
- Supervision de ces bornes
- Service de recharge (accès aux bornes et paiement)

FAITS MARQUANTS 2023-2024

Cityzen continue de se distinguer à travers plusieurs prix et reconnaissances locaux :

- Gagnant du Tech For Good dans la catégorie Greentech, saluant notre engagement pour des solutions technologiques durables.
- Lauréat de l'Innovation Outre-Mer 2023, confirmant la pertinence de nos innovations pour les territoires ultramarins.

Nouveaux développements et performances :

- À ce jour, 60 points de charge sont gérés sous Hivy.
- 98% des points de charge monétisés sur le territoire utilisent la solution Hivy, démontrant ainsi sa pertinence sur le marché de la mobilité électrique.
- Le test et le paramétrage de la première borne de recharge ultra-rapide en Nouvelle-Calédonie sont en cours, renforçant le rôle pionnier de Citizen dans la région. Sur le prochain exercice, l'objectif de Cityzen est de pérenniser son activité au service du développement de la mobilité électrique en fournissant aux calédoniens un accès à la recharge rapide.
- La crise insurrectionnelle dans laquelle est plongée la Nouvelle-Calédonie depuis les 13 mai 2024 n'a pas eu d'impact significatif sur l'exploitation de l'entreprise. Une baisse des consommations électriques aux bornes de l'ordre de 20 à 30% a été constatée et seule une borne située sur la commune de Dumbéa est hors service.



87, avenue du Général de Gaulle
BP C1 - 98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél. : (687) 250 250
Fax : (687) 250 253

enercal.nc

